

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Carbonis detergens tinct

N° d'article 25160100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique, Produits médicaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Sens. 1	H317
Muta. 1B	H340
Carc. 1A	H350
Repr. 1B	H360FD
Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Goudron de houille, haute température

Informations complémentaires**Autres informations complémentaires *****

Réservée aux utilisateurs professionnels.

Autres informations ***

La vente au grand public est interdit en Suisse

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******Goudron de houille, haute température**

No. CAS	65996-89-6			
No. EINECS	266-024-0			
Numéro d'enregistrement	EXCEMPT			
Concentration	>= 10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Sens. 1			H317
	Muta. 1B			H340
	Repr. 1B			H360
	Aquatic Chronic 2			H411
	Carc. 1A			H350

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent H

Autres ingrédients *****éthanol**

No. CAS	64-17-5			
No. EINECS	200-578-6			
Concentration		>=	50	%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2			H225

eau

No. CAS 7732-18-5

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

No. EINECS	231-791-2				
Concentration	>=	25	<	50	%
Le renvoi: [4]					

méthanol

No. CAS	67-56-1				
No. EINECS	200-659-6				
Numéro d'enregistrement	01-2119433307-44-XXXX				
Concentration			<	1	%
Le renvoi: [4]					

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Administrer du charbon médicinal. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse, Produit d'extinction à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques. Le produit est combustible.

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Gants de protection

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	>	78	°C
Source	Valeur évaluée		

Point d'éclair

Valeur	env.	21	à	22	°C
Source	Valeur évaluée				

Pression de vapeur

Valeur	<	5.8	kPa
Source	Valeur évaluée		

Densité

Valeur	0.904
Remarque	Relative Density according specification

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****éthanol**

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

éthanol

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

Goudron de houille, haute température

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg

méthanol

Espèces	Être humain		
LDLo		143	mg/kg
Source	RTECS		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**éthanol**

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

méthanol

Espèces	lapin		
DL50		17100	mg/kg
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**éthanol**

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

méthanol

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

Espèces	rat		
CL 50		131.25	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		
Source	ECHA		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**éthanol**

évaluation Non irritant

méthanol

Espèces	lapin
Remarque	Aucun effet d'irritation connu.
Source	ECHA

méthanol

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**éthanol**

évaluation irritant

méthanol

Espèces	lapin
méthode	OCDE 405
Remarque	Aucun

Sensibilisation (Composants)**Goudron de houille, haute température**

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Goudron de houille, haute température

évaluation May cause allergic skin reactions.

méthanol

Espèces	cobaye
méthode	OECD 406
Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.
Source	Maximierungstest (GMPT)

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**méthanol**

Remarque Aucun données connues.

méthanol

NOAEL

Mutagénicité (Composants)**éthanol**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Goudron de houille, haute température

évaluation Peut induire des anomalies génétiques.

méthanol

Espèces	Salmonella typhimurium
évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode	OECD 471

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

Remarque négatif

méthanol

Remarque négatif pour les animaux

Toxicité reproductrice (Composants)**Goudron de houille, haute température**

évaluation Peut nuire au fœtus.

méthanol

Espèces Rat (mâle / femelle)

Dose 1.33 mg/l

évaluation Aucun effets négatifs

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Cancérogénicité

Remarque Peut provoquer le cancer.

Cancérogénicité (Composants)**Goudron de houille, haute température**

évaluation Peut causer le cancer.

méthanol

Remarque négatif pour les animaux

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**méthanol****Exposition unique**

évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Voie d'exposition orale

organes : Yeux

Espèces

Être humain

méthanol

Voie d'exposition par inhalation

Espèces

rat

NOAEL 0.13 mg/l

Durée d'exposition 365 d

méthode OECD 453

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

méthanol

Voie d'exposition par inhalation

Espèces

Rat (mâle / femelle)

LOAEL 1.3 mg/l

Durée d'exposition 365 d

méthode OECD 453

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Expériences issues de la pratique

Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et absorbé par la peau.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Goudron de houille, haute température**

Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

LL50	>	250	mg/l
------	---	-----	------

méthanol

Espèces	Lepomis macrochirus		
CL 50	15400		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	(EPA 600/3-75/009)		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Goudron de houille, haute température**

Espèces	Daphnia magna		
EL50	2.8		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

méthanol

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 10000		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	IUCLID		

méthanol

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 1000		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OECD 202		

Toxicité pour les algues (Composants)**Goudron de houille, haute température**

EL50	36		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

méthanol

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	22000		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OCDE 201		
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité		

Toxicité pour les bactéries (Composants)**méthanol**

Espèces	boue activée		
CI50	> 1000		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OECD 209		
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****éthanol**

évaluation Facilement biodégradable

Goudron de houille, haute température

évaluation non dégradabile

La dégradabilité facile (Composants)**méthanol**

Valeur	99		%
Durée de l'essai	30	d	
méthode	OECD 301D		
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité		

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

méthanol

Valeur 95 %

Durée de l'essai 20 d

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**éthanol**

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

méthanol

Valeur 1.42 mg/g

Source IUCLID

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**méthanol**

Valeur 600 à 1120 mg/g

Durée de l'essai 5 d

Source IUCLID

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****méthanol**

log Pow -0.77

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**éthanol**

BCF 0.66

méthanol

BCF < 10

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****Goudron de houille, haute température**

Immobile

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

Nom commercial: Carbonis detergens tinct




Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.04.2021

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.04.21

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Carc. 1A Cancérogénicité, Catégorie 1A
Muta. 1B Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B
Repr. 1B Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Nom commercial: Carbonis detergens tinct

Numéro de la matière: 251601

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH

Date de révision: 14.04.2021

Date d'impression 14.04.21

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.